

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURO Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Service de la formation professionnelle

ORGANISATION INTERNE DU SFP/CNFPC - ORGANISATION, CULTURE ET CONDITIONS DE TRAVAIL AU SFP



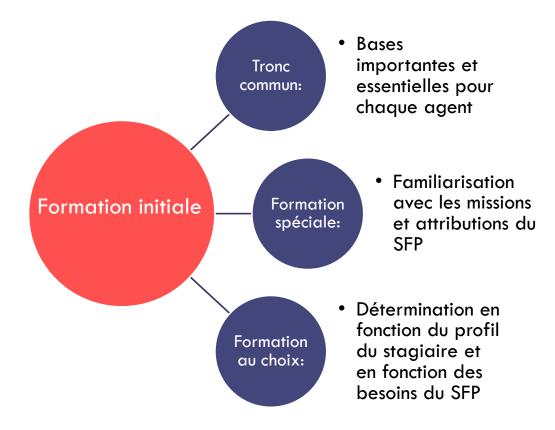
Norma Bigelbach
Jill Schuler

SOMMAIRE

- DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
 Ministère de l'Éducation nationale,
 de l'Enfance et de la Jeunesse
 - Service de la formation professionnelle

- Organisation pratique (bâtiment, horaires, repas, listes de présence, etc.)
- Parcours et rémunération
 - Employé(e) / fonctionnaire de l'État
 - Stage
 - Avantages
- Formation et développement:
 - Formation initiale (formation générale / formation spéciale)
 - Formation continue

OBJECTIFS





Service de la formation professionnelle

FORMATION INITIALE

- obligatoire pour chaque agent de l'État conformément à l'article 1 et l'article 22 du règlement grand ducal du 31 octobre 2018
- Distinction entre le régime applicable aux « fonctionnaires stagiaires » et celui applicable aux « employés en période d'initiation ».

Employé(e)

• Formation générale

Fonctionnaire

- Formation générale
- Formation spéciale



Formation générale

Formations du « tronc commun » (60h)

Formations au choix (30h)

Formation spéciale

Organisée au SFP (60h)

Examens de fin de stage

Examen de fin de formation générale (INAP)

Examen de fin de formation spéciale (SFP)

ORGANISATION DES FORMATIONS

- 3 heures de formation externe (INAP, Chambre de Commerce, etc.) comptent pour une demi-journée d'activité de service
- 6 heures de formation externe (INAP, Chambre de Commerce, etc.) comptent pour une journée entière d'activité de service
- Si une formation externe a une autre durée que 3 heures ou 6 heures, elle ne sera pas proratisée (Ex: 2 heures de formation = 2 heures Interflex)
- Formation spéciale: assimilation à horaire de travail

FORMATION GÉNÉRALE

- Formation Tronc commun
 - Inscription en ligne de l'agent via le catalogue de l'INAP aux 4 matières séparément:
 - Droits et obligations des agents publics & Examen
 - Principes de gestion publique & Examen
 - Connaissances générales de l'État & Examen
 - Communication et compétences comportementales & Examen
- Formations au choix
 - Inscription en ligne de l'agent via le catalogue de l'INAP pour des formations de compétences « stage »:
 - Formations stage
 - Attention aux différents niveaux de carrière
 - Inscription auprès du DALF pour les formations qui font partie de la formation spéciale (employé(e)s)

• Attention: Le Token (Luxtrust » est nécessaire afin de procéder à l'inscription



FORMATION GÉNÉRALE

A **réussi** si le stagiaire a obtenu au moins les 2/3 du total des points et une note suffisante (≥50% des points) dans chacune des épreuves de l'examen

A **échoué** si le stagiaire n'a pas obtenu au moins les 2/3 du total des points et qui a obtenu une note insuffisante dans plus d'une épreuve d'examen

Est ajourné si le stagiaire a obtenu au moins les 2/3 du total des points et une seule note insuffisante dans l'épreuve de l'examen

A **échoué** si le stagiaire n'a pas obtenu une note suffisante dans la matière dans laquelle il a été ajourné.

FORMATION SPÉCIALE

• Partie 1: 30h

2 heures 4 heures 4 heures 4 heures 4 heures 6 heures 4 heures 2 heures Collaboration **Formation Formation** Centres professionnelle professionnelle du SFP avec Validation des Congé nationaux de les acteurs de base et continue et **Apprentissage Apprentissage** acquis de individuel de formation formation cofinancement pour adultes transfrontalier principaux de l'expérience formation professionnelle la formation professionnelle de la continue professionnelle initiale formation Examen écrit (60 points): Questions portant sur les sujets abordés dans les sessions des formations ci-dessus

FORMATION SPÉCIALE



Service de la formation professionnelle

• Partie 2: 30h

5 heures 5 heures 5 heures 5 heures 5 heures 5 heures Cadre législatif et Sécurité et enjeux de Sensibilisation à la Organisation interne, Gestion du personnel réglementaire Système scolaire culture et conditions la numérisation pour protection des et gestion financière applicable à la données à caractère de travail au SFP et la formation **luxembourgeois** du SFP formation professionnelle au CNFPC personnel professionnelle Travail de réflexion au choix du fonctionnaire stagiaire après validation de la commission d'examen. 20 minutes présentation + 10 minutes questions/réponses



FORMATION SPÉCIALE

A **réussi** si le stagiaire a obtenu au moins les 2/3 du nombre total des points et une note suffisante dans chacune des épreuves de l'examen

A échoué à l'examen de fin de formation spéciale si stagiaire n'a pas obtenu au moins les 2/3 tiers du nombre total des points ou qui a obtenu une note insuffisante dans plus d'une épreuve

Est ajourné à une épreuve de l'examen si le stagiaire a obtenu au moins les 2/3 du nombre total des points et une seule note insuffisante dans l'épreuve de l'examen de fin de formation spéciale concernée

A échoué si le stagiaire n'a pas obtenu une note suffisante dans la matière dans laquelle il a été ajourné

Un **échec** à l'examen de fin de formation spéciale entraîne pour le stagiaire la possibilité de **se présenter une seconde fois à cet examen**

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Validation des formations avec l'accord du responsable hiérarchique et du délégué à la formation
- Dispense du travail pendant les cours de la formation générale et spéciale
- Chaque fonctionnaire-stagiaire a droit à deux jours de congé préparatoire pour l'examen de fin de stage de la formation spéciale
- Pas de congé préparatoire pour le tronc commun
- Si l'agent bénéficie d'une réduction de stage, la formation doit être réalisée (et réussie) endéans la période de stage accordée



LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOUR Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Service de la formation professionnelle

MERCI POUR VOTRE ATTENTION!

En cas de questions, n'hésitez pas à envoyer un mail à: dalf@sfp.lu